



Commentai


www.partenaire-europeen.fr Cliquez ICI

Annonces Google

[Achat Immeuble](#)
[Vente Commerce](#)
[Vente Immeuble](#)
[Vente Terrain](#)

[Accueil](#) > [Actualités 2008](#) [RSS](#)



 [s'inscrire à la lettre d'information](#)

Aujourd'hui, l'acte authentique sur support électronique (AASE) devient une réalité

La concrétisation de cette dématérialisation constitue une première mondiale. En effet, le 1er acte a été signé le 28 octobre par Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et M. Eric Besson, Secrétaire d'Etat chargé de la Prospective de l'Evaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique est reçu par Maître Bernard Reynis, Président du Conseil supérieur du notariat.

Il constitue le document inaugural du minutier électronique des notaires. Cet acte est suivi du premier acte de vente réalisé de manière totalement dématérialisée.

Cet acte porte sur la vente entre deux particuliers d'une parcelle de terrain. Il est reçu par Me Yves Prévost, notaire à Guignicourt (Aisne).

[Vers la dématérialisation totale des actes notariés](#)

La signature de ce 1er acte électronique authentique préfigure la dématérialisation totale des actes notariés en France. Engagée par le législateur dès 2000 mais pour laquelle de nombreuses réponses technologiques et réglementaires ont dues être apportées, la mise en place de l'acte authentique sur support électronique présente de nombreux avantages pour le notaire et son client, parmi lesquels on peut citer une consultation facilitée et une mise à disposition accélérée.

[L'acte authentique électronique, un challenge technologique à la hauteur de l'enjeu](#)

La mise en place de l'acte authentique électronique répond à un enjeu majeur : garantir la sécurité, l'authenticité et la conservation des actes authentiques sur support électronique.

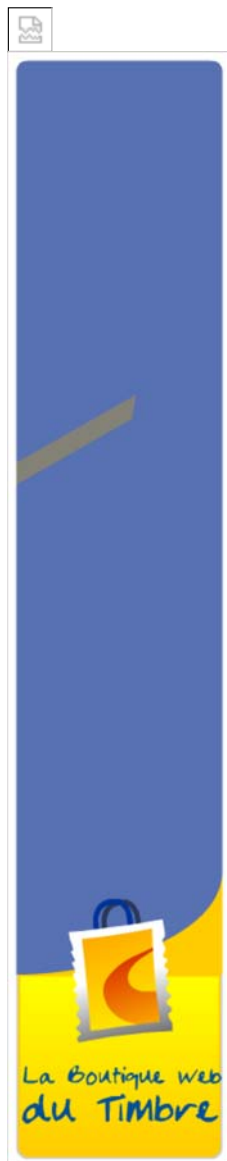
C'est la « clé REAL », sorte de clé USB sécurisée, qui garantit l'authenticité de la signature électronique du notaire. Elle est personnelle à chaque notaire et son accès est sécurisé grâce à un code PIN. Elle contient l'ensemble des éléments d'identification du notaire ainsi que sa signature numérique.

Les actes authentiques sur support électronique seront stockés dans le minutier central électronique (Micen) qui est capable de stocker des milliers d'actes authentiques sur support électronique (AASE) quotidiennement et de les conserver au moins soixante-quinze ans avant de les verser aux archives départementales. Ce minutier est installé à Venelles (à proximité d'Aix en

Vente de votre maison
vendez à des particuliers
sans commission d'Agence
 Cliquez ICI

www.partenaire-europeen.fr

www.partenaire-europeen.fr
 Annonces Google



Provence) dans les locaux de société Réal.not, SSII appartenant au notariat, filiale de l'ADSN.

La loi a par ailleurs prévu le reformatage régulier de ce répertoire numérique pour l'adapter aux évolutions technologiques futures. Cette disposition supprime le risque de détérioration, quelque soit le support informatique utilisé au moment de sa rédaction.

L'acte authentique sur support électronique offre le meilleur niveau de garantie de conservation. Il est publié au Micen et mis en place selon des procédures hautement garanties, notamment pour ce qui concerne sécurité et confidentialité : la signature du notaire est certifiée et inviolable. Les échanges avec le Micen sont sécurisés et le notaire rédacteur bénéficie d'un accès exclusif.

[Le notariat français, fer de lance de l'innovation de la profession](#)

La signature du premier acte authentique sur support électronique, totalement dématérialisé est le fruit de la capacité d'innovation du notariat français. Le souci de la profession d'être toujours à la pointe du progrès technologique témoigne aussi de sa volonté de répondre précisément aux demandes de l'Etat, de participer à sa modernisation. Avec sa signature sécurisée et certifiée, avec les développements technologiques qui ont été réalisés en vue de la signature de ce premier acte authentique dématérialisé, le notariat montre sa volonté de relever tous ces défis.

Source : www.notaires.fr

Communiqué du 28 octobre 2008

Pointez sur le lien suivant pour mettre cet article dans vos favoris, l'envoyer par mail, ou le partager sur Facebook, Google, Myspace, etc.



Chercher dans le site

ok



Imprimer le dossier



Conserver le dossier



Envoyer à un ami

Vendez votre voiture avec L'argus
Votre annonce à partir de **10€**
1 semaine sur Internet **Créez votre annonce**

info@mon-immeuble.com

Copyright © 2008 MON-IMMEUBLE,

Dernière modification : 01/11/2008

réalisé par [Siteexpert](#)

Partenaires : | [Immobilier](#) | [Épargne Logement](#) | [Annuaire maison](#) | [Marrakech riad](#) | [Rachat credit propriétaire](#)
| [Logement étudiant](#) | [Economie & Société](#)